

Certifié Conforme à l'original
le 29/04/2026 À Bagnolet



**PROCES VERBAL DE DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ASSOCIES**

L'an deux mille vingt-six et le 29 du mois de Avril à **Bagnolet**, les associés de la Société Civile Immobilière du **3Y DYNASTIE** dont le siège social est **39 Avenue du Général de Gaulle – 93170 BAGNOLET** cours d'attribution et au capital de 1 000 EUROS, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

- L'assemblée a été présidée par **Madame HUANG Wanyan EP YAN**

La feuille de présence certifiée exacte par le gérant permet de constater que tous les associés présents portent la totalité du capital social.

L'assemblée est ainsi en mesure de délibérer valablement.

Le gérant ayant déclaré que les associés peuvent prendre connaissance des documents suivants, mis à leur disposition :

Statuts de la gérance,

Les résolutions proposées à l'assemblée, la feuille de présence il a fait donner lecture des rapports et déclare ouverts les débats.

ORDRE DU JOUR :

- NOMINATION D'UN GERANT

Après s'être assuré que nul ne désire prendre la parole, le président a fait procéder au vote des résolutions suivantes :

H.W.Y

Y.C

J.Y

1^{ère} RESOLUTION :

La collectivité des associés a décidé de la nomination d'un gérant et nomme :

- Madame HUANG Wanyan EP YAN
Demeurant : 39 Avenue du Général de Gaulle – 93170 BAGNOLET

Pour une durée indéterminée.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité des voix requises.

L'ordre du jour étant épuisé à 11 H 00, le président déclare lever la présente assemblée générale extraordinaire.

Fait à **Bagnolet**,

Le 29/04/2026

LE GERANT,

Madame HUANG Wanyan EP YAN



L'ASSOCIEE,

Monsieur YAN Chunmin



Monsieur YAN Julien

